

Les rendez-vous de Mai / Juin

7 mai



Elections présidentielles

Le deuxième tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 7 mai 2017.

Qui peut voter à Baincthun ?

Pour voter aux élections présidentielles, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Où voter ?

Vous devrez vous rendre dans le bureau de vote indiqué sur votre carte électorale. Le bureau de vote est lié à l'adresse de votre domicile au moment de l'inscription sur les listes électorales.

Bureau 1 : salle des fêtes de Baincthun, 58 ter, route de Desvres

Bureau 2 : école de la Pâturrelle, 73, route de Desvres

Comment voter ?

Pour pouvoir voter, vous devez présenter obligatoirement une pièce d'identité (la carte d'électeur n'est pas obligatoire pour voter).

Pour les élections présidentielles les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

8 mai



Commémoration de la Victoire de la deuxième guerre mondiale

- 8 h 45 : rassemblement sur la place de Baincthun
- 9 h : dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi d'une réception à la salle des fêtes de Baincthun
- 10 h : messe en l'église St Jean-Baptiste de La Capelle.

4, 11 et 18 mai

Inscriptions à l'école

La directrice de l'Ecole de la Pâturrelle recevra les parents pour les inscriptions de septembre 2017 les jeudis 4, 11 et 18 mai, de 9 h à 11 h 30 ou sur rendez-vous pris au 0321301813. Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.



12 mai

Passage



Venant de La Capelle par la RD 234 en direction d'Echinghen, le passage de la course est prévu à 14 h 38 à Macquinghen et sera précédé de la caravane publicitaire. Un arrêté municipal interdira le stationnement sur le parcours dès 9 heures et la circulation de 11 h à 16 h. Le stationnement sera également interdit sur le parking devant les habitations du n°33 au n°39, rue de Macquinghen, en raison du ravitaillement prévu pour les cyclistes.

des 4 Jours de Dunkerque

La 63^e édition des 4 Jours de Dunkerque -Tour des Hauts de France se déroulera cette année du mardi 9 au dimanche 14 mai 2017 et traversera notre commune le 12 mai, lors de la 4^e étape Marck en Calais / Le Portel.

19 mai

Spectacle patoisant Sylvie and Co(q)s

« Rin d'bon dins l'vinte »

Vous savez qu'ils sont remuants, truculents, voire décoiffants. Et bien dans ce spectacle vous découvrirez qu'ils n'ont « rin d'bon dins l'vinte ». Phonsine en observatrice experte des travers de la société, les exploite à merveille, entraînant dans ses délires son « pauvre » Eugène et son neveu adoré... Spectacle à 20 heures, vendredi 19 mai, salle polyvalente, tarif adulte 8 €, enfant de moins de 12 ans 5 €. Nombre de places limité, renseignements et inscriptions à la mairie, 03 21 10 08 50.



Brèves

Mai / Juin 2017

Déchets verts (10 mai) et encombrants (19 mai)

Conformément à l'article 68 de la loi NOTRe portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, la compétence en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés a été transférée à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais depuis le 1er janvier 2017. Les services de la CAB procéderont aux ramassages indiqués ci-dessous à partir de 6 heures le matin :

- déchets verts et branchages : 10 mai, 12 juillet et 11 octobre



- encombrants : 19 mai et 11 octobre
A savoir que :
- pour la collecte des déchets verts et branchages : les branchages devront être déposés en fagots ficelés dont la longueur ne devra pas excéder

1 mètre, les souches et les troncs d'arbres sont interdits
- pour la collecte des encombrants : certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment : les gravats qui doivent être amenés en déchetterie les pneus usagés (qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste), les bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remises à un point de collecte, les véhicules à moteur (carcasses de voitures, cyclomoteurs...).



21 mai

Passage de la randonnée Lille-Hardelot

La 26e édition de la célèbre randonnée cycliste Lille-Hardelot se déroulera le dimanche 21 mai 2017 et passera dans notre commune entre 11 h et 17 h, en provenance de La Capelle (par la D234) et en direction d'Hesdin l'Abbé (par la D240). Cette randonnée réunit près de 6000 passionnés de tous âges pour relever un formidable défi « sport et santé » sur 158 kilomètres.



5 juin

Braderie-brocante

L'association des Amis de Baincthun organise sa traditionnelle braderie brocante du lundi de Pentecôte, de 8 h à 19 h, rue de Macquinghen. Tarif : 2.50 € le mètre linéaire (minimum 4 m), renseignements et réservations à la mairie, tél. 03 21 10 08 50.



24 juin

Kermesse de l'école du centre



Ouverture de la kermesse avec de nombreux stands à 14 heures 30, spectacle de danses à partir de 16 heures, buvette, restauration le soir. Les réservations pour les repas du soir sont prises par l'association des parents d'élèves par mail apecolebaincthun@hotmail.fr ou directement à l'école.

Dates à retenir

Du 10 au 28 juillet

Centre de loisirs

Le centre de loisirs de l'été ouvrira ses portes pour les enfants de 3 à 12 ans et les ados de 12 à 17 ans, du 10 au 28 juillet. Les inscriptions auront lieu en mairie, les mercredis 10 et 17 mai, de 14 h à 17 h et le samedi 13 mai, de 10 h à 12 h.



30 juillet

Braderie-brocante

Organisée par les Amis de Baincthun, route de Questinghen. Tarif : 2,50 € le mètre linéaire (4 m minimum). Inscriptions en mairie, tél. 03 21 10 08 50.



Vie pratique

Travaux programmés dans la commune



Des restrictions de circulation seront mises en place aux dates suivantes pour :
- des travaux de pose de chambre et de fourreaux sur chaussée et trottoir, au niveau du numéro 1, rue du boudoir, de fin avril jusqu'au 19 mai.



- des travaux de renouvellement de branchements eau et réseau en chaussée et trottoir rue de Macquinghen, du 2 mai au 16 juin,
- des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement, rue du Boudoir, début juin, pour une durée de 6 à 8 semaines,
- des travaux d'extension du réseau d'assainissement, rue de Macquinghen, en septembre 2017, qui seront suivis de travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et du remplacement du réseau d'éclairage public pour une durée totale d'environ 10 semaines.

Remise des dictionnaires



La municipalité offre un dictionnaire à tous les enfants entrant en sixième à la rentrée 2017. Les élèves non scolarisés à l'école de Baincthun sont priés de s'inscrire en mairie avant le 15 mai prochain.

Façades fleuries

Les inscriptions au concours des façades fleuries sont prises jusqu'au 30 juin en mairie, tél. 03.21.10.08.50



Food truck

Chaque mercredi soir, à partir de 18 h 30, un food-truck sera présent sur la place de Baincthun et proposera divers produits de pâtisserie.

Carte Nationale d'Identité



Pour obtenir une carte nationale d'identité, il faut désormais se rendre en mairie de Boulogne-sur-Mer en prenant rendez-vous au préalable au 03 21 87 80 87.

Interdiction de brûlage des déchets

En vertu des dispositions du règlement sanitaire départemental du Pas-de-Calais, il est strictement interdit de brûler des déchets ménagers, y compris les déchets verts.

Des solutions existent :

- déposer à la déchetterie les déchets verts, qui seront recyclés en compost pour l'agriculture locale,
- réduire sa quantité de déchets et produire soi-même terreau et fertilisant pour son jardin (des composteurs de divers contenances sont en vente en mairie),
- participer aux collectes de branchages et de déchets verts mises en place par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.



Plan communal de Sauvegarde

La commune procède actuellement à la mise à jour de son Plan Communal de Sauvegarde.

Il s'agit d'un document prévoyant les actions à mener et les moyens à mettre en œuvre en cas de catastrophe présentant une menace pour les habitants de la commune.

Pour faire face à ces situations de crise, il est nécessaire de connaître les personnes vulnérables résidant la commune : personnes à mobilité réduite, personnes handicapées, personnes âgées, personnes seules ou isolées, personnes sous oxygène...

Si vous êtes concerné(e) par l'un de ces critères, merci de vous faire connaître en mairie au moyen du coupon réponse ci-dessous ou en ligne sur le site internet de la commune www.baincthun.fr dans la rubrique « démarches en ligne »

Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S)

Plan communal de Sauvegarde Commune de Baincthun

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone fixe :
Téléphone portable :

Type de vulnérabilité :

Coupon réponse à retourner en mairie
78 route de Desvres
Renseignements : 03 21 10 08 50

Aide au permis de conduire : « Bouger pour le Permis ! »

Dans le cadre de votre projet professionnel, la Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB) peut vous aider à financer votre permis de conduire si vous êtes prêt à donner de votre temps et à vous engager, en respectant les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans
- être engagé dans un parcours professionnel et accompagné par un « partenaire Emploi » (Mission Locale, Réussir Ensemble l'Emploi du Boulonnais, Pôle Emploi, etc),
- financer votre inscription dans une auto-école,
- réaliser des heures de bénévolat dans une association ou une collectivité.

En retour, la CAB complète votre effort financier avec la bourse « Bouger pour le permis » (dans la limite de 1 000 €). Les dossiers sont à retirer à la CAB et sont étudiés par un comité de sélection qui tiendra compte de votre situation et de votre motivation.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher d'Elodie Roncucci, service Solidarités et Emploi de la Communauté d'agglomération du Boulonnais au 03 21 10 36 36.

Suivi des demandes d'urbanisme

Une interface pétitionnaire a été mis en place par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, elle est accessible depuis l'adresse www.ads-boulonnais.fr et permet aux usagers de suivre leur demande d'urbanisme en ligne.

A noter que les informations consultables ne sont données qu'à titre indicatif et que les décisions ne sont exécutoires qu'après communication officielle de la mairie.



Mairie de Baincthun - Tél. 03 21 10 08 50

Directeur de la Publication : Stéphane Bourgeois

Comité de Rédaction : Nadège Lacheré, Sabine Dupont, Stéphanie Lefèvre, Muriel Legrand, Sylviane Legoff, Marie-José Luzinar, Cécile Raux, Christiane Huyghe.

Garage solidaire du Boulonnais

Le garage solidaire et associatif d'Outreau permet de faire réparer à moindre coût les véhicules des particuliers. Les tarifs appliqués sont soumis aux conditions de ressources ou à la prescription d'un partenaire emploi. Ce garage recherche également des dons de véhicules afin de les remettre en état et de les proposer à bas prix aux bénéficiaires. D'autre part, cette association propose la location d'un pont élévateur et d'outillage pour faire vous-même vos travaux de réparation (pour tout public sans conditions de ressources). Pour tout renseignement, tél. 03 21 92 47 80 ou par mail : contact@garage-solidaire-boulonnais.fr



Les Offices Religieux

MAI

Dimanche 7 mai :	10h	Saint-Martin Conteville
Lundi 8 mai :	10 h	La Capelle
Dimanche 14 mai :	10 h	Saint Martin Echinghen
Dimanche 21 mai :	10 h	Saint-Martin La Capelle
Jeudi 25 mai : (Ascension)	10 h	Baincthun
Dimanche 28 mai :	10 h 10h30	Saint-Martin Baincthun (1ère Eucharistie)

JUIN

Samedi 3 juin	10h30	Saint-Martin (Fête de la Foi 6e)
Dimanche 4 juin	10 h	Saint Martin Echinghen
Dimanche 11 juin	10 h	Saint Martin La Capelle
Dimanche 18 juin	10 h	Saint Martin Conteville
Dimanche 25 juin	10 h	Pittefaux (messe unique)